



## COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE NOZAY

### COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU 17 NOVEMBRE 2010

Le mercredi 17 novembre deux mil dix à dix-neuf heures, le conseil de la communauté de communes de la région de Nozay, dûment convoqué le 09 novembre 2010, s'est réuni en session ordinaire à la salle De Grandmaison à Nozay, sous la présidence de Mme Jacqueline SEGALIN, Présidente.

**Titulaires présents** : Mme Jacqueline SEGALIN, M. Thierry ROGER, M. Jean-Pierre POSSOZ, M. Yvonnick RIOT, M. François FAVRY, Mme Monique JAMIN, Mme Thérèse AVRIL, M. Jean-Pierre LEBRETON, M. Jean-Claude PROVOST, Mme Claire THÉVENIAU, M. Raphaël LEBRETON, Mme Jocelyne POULIN, M. Jean-Luc GREGOIRE, Mme Charlotte GUERLAIS, M. Philippe GAUDIN, M. François MORICE, Mme Annie PHILIPPOT, M. Jean BLANDIN, Mme Marie-Chantal GAUTIER.

**Titulaire excusé** : M. Jean-Noël THOMAZEAU.

**Conseiller porteur d'un pouvoir** : M. Jean-Claude PROVOST a reçu un pouvoir de M. Jean-Noël THOMAZEAU.

**Suppléants présents représentant un titulaire** : Néant

**Assistaient également à cette séance les délégués suppléants suivants** : Mme Marylise FAUVET, M. Jean-Paul LERAY, M. Jean-Claude RAUX, M. Jackie CLAVIER.

**Suppléants excusés** : Mme Béatrice FELIATRE, M. Pascal DUCHESNE, M. Bernard SANSOUCY.

Mme Claire THEVENIAU a été élue secrétaire de séance.

#### ADMINISTRATION GENERALE

**Dématérialisation des actes** : Le Conseil prend acte du choix de la société FAST-CDC pour assurer la télétransmission des actes (délibérations, arrêtés, conventions) dans le cadre du groupement de commande constitué avec les communes, le SMCNA et le Syndicat du Don. Le coût global annuel est de 810 € HT. Une formation mutualisée sera dispensée fin 2010 pour un coût de 790 € HT. Une convention sera signée avec la Préfecture pour permettre la mise en œuvre de ce dispositif.

**Marché groupé pour la fourniture de papier** : le Conseil prend acte de la résiliation du marché pour non respect du délai de livraison et autorise Mme la Présidente à lancer un nouveau marché dans le cadre du groupement de commande.

#### FINANCES

##### Décisions modificatives aux budgets 2010

Le Conseil vote des ajustements sur les budgets suivants :

#### FONCTIONNEMENT

BUDGETS	DEPENSES		RECETTES	
	EN MOINS	EN PLUS	EN MOINS	EN PLUS
ZAP Nozay	- €	204 205 €	89 352 €	293 557 €
ZAP Abbaretz	- €	49 138,70 €	155 448 €	204 586,70 €
ZAC Oseraye	108 293,00 €	1 211 €	226 997,60 €	119 915,50 €
La Boulardière	133 261,00 €	4 286 €	128 980,00 €	5,00 €
OTRN	3 000 €	1 500 €	1 500 €	

#### INVESTISSEMENT

BUDGETS	DEPENSES		RECETTES	
	EN MOINS	EN PLUS	EN MOINS	EN PLUS
ZAP Nozay		297 872,00 €		297 872,00 €
ZAP Abbaretz	- €	208 896,70 €	- €	208 896,70 €
ZAC Oseraye	26 938,00 €	119 834,47 €		92 896,47 €
La Boulardière	29 621,00 €		129 621,00 €	100 000,00 €
OTRN		1 500,00 €		1 500,00 €

#### ENVIRONNEMENT

##### Ordures ménagères : projet de mise en place de la redevance incitative

Suite à la présentation effectuée dans chaque conseil municipal, Mme Monique JAMIN expose les différentes possibilités proposées par le bureau d'études INDDIGO. Après débat, le Conseil décide les orientations suivantes :

- Institution de la redevance incitative au 01/01/2013 en remplacement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères,
- Maintien de la collecte sélective en points d'apport volontaire,
- Choix du scénario 2 (facturation au volume et à la levée, bacs individuels) sous réserve de l'avis favorable de l'ensemble des conseils municipaux.

##### Règlement de collecte des déchets

Le Conseil adopte le règlement régissant :

- Les différentes collectes organisées par la CCRN,
- Les conditions de réalisation de ces collectes, par flux,
- Les droits et obligations de chacun des divers intervenants dans le cadre du service proposé.

#### Animations éco-citoyennes

Le Conseil décide d'autoriser le recensement des besoins permettant l'inscription d'un crédit au budget 2011 pour la prise en charge des frais de transport des élèves des écoles lors des visites « cycle de l'eau et de l'assainissement ».

#### Plateforme bois énergie

Après réalisation du document d'arpentage, la surface réelle donnée à bail à la SEM ENEE 44 est de 17 798 m<sup>2</sup> au lieu de 16 868 m<sup>2</sup>.

## ECONOMIE

### Dénomination des rues dans les zones d'activités

En attente décision conseil municipal d'Abbaretz

### ZAP de Nozay : poste de transformation électrique

L'équipement étant commun à la ZAP et à la station d'épuration de Nozay, le coût d'installation sera réparti de la façon suivante :

collectivité	équipement à alimenter	puissance nécessaire	coût pris en charge
commune de Nozay	station d'épuration route d'Abbaretz	175	27,78%
CCRN	ZAP du Châtelet	455	72,22%

## INFORMATIONS DIVERSES

### Décisions du Bureau et de la Présidente prises par délégation :

Le Conseil prend acte des décisions suivantes :

#### **Bureau :**

N°12-2010 ..... Bureau du 19 octobre 2010 ..... Réseau des bibliothèques : conventions CDDP et règlement intérieur  
 N° 13-2010 ..... Bureau du 19 octobre 2010 ..... Convention cybercentre/LaMano

### **Présidente : engagements compris entre 4 000 € et 90 000 €**

#### Budget ordures ménagères

Imputation	Date	Tiers	Objet	Engagé TTC
658-812-DM1-2	29/10/2010	SYND MIXTE CNA	Traitement déchets août	16586.25
658-812-DM3-2	29/10/2010	SYND MIXTE CNA	Frais CSDU Briouilles août	17462.64

#### Budget ZII

Imputation	Date	Tiers	Objet	Engagé HT
63512-90	21/10/2010	TRESOR PUBLIC	Taxes foncières	9921.91

### Marchés en cours :

Madame la Présidente donne connaissance au Conseil de la liste des marchés en cours.

N° marché	Nature	Procédure	Objet	Attributaire	Montant en € H.T
2010/M0019	MARCHE DE TRAVAUX	MAPA	Réhabilitation du haut de quai de la déchèterie (Z.A. de l'Oseraye - 44390 PUCEUL) Lot 1 - Consolidation des murs de soutènement du haut de quai	SADE - 44 SAINT HERBLAIN	17 964,42 €

### Agenda

mardi 23 novembre à 18H	Bureau Communautaire
Mardi 07 décembre à 18H	Bureau Communautaire
mercredi 15 décembre à 19H	Conseil communautaire
mercredi 08 décembre de 9H à 17H	Séminaire mutualisation

A NOZAY, le 22 novembre 2010.

La Présidente,

Jacqueline SEGALEN